Labo Citoyennetés

Comprendre pour Agir

Capitalisation N°6
Mai 2016

Les dépenses publiques en faveur des enfants, regards croisés dans vingt communes du Burkina Faso

Laboratoire Citoyennetés
06 BP 9037 Ouagadougou 06
Tél. : +226 25 36 90 47

Fax : +226 25 36 09 29
Email : ace.recit@fasonet.bf
www.labo-citoyennete.org

CAPITALISATION DU PROJET

Les dépenses publiques en faveur des enfants : regards croisés dans vingt communes du Burkina Faso

Mai 2016

SOMMAIRE

INTRODUCTION **5**

I. RÉGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN **6**

1. COMMUNE DE OURI 7
2. COMMUNE DE BOROMO 11
3. COMMUNE DE FARA 14
4. COMMUNE DE POUNI 17
5. COMMUNE DE POURA 19
6. COMMUNE DE SIBY 21

II. RÉGION DU NORD **24**

1. COMMUNE DE OUAHIGOUYA 25
2. COMMUNE DE TANGAYE 27
3. COMMUNE DE THIOU 30
4. COMMUNE DE LEBA 32
5. COMMUNE DE ARBOLLÉ 34

III. RÉGION DU CENTRE-OUEST **36**

1. COMMUNE DE POA 37
2. COMMUNE DE KOUDOUGOU 40
3. COMMUNE DE RÉO 42
4. COMMUNE DE KORDIÉ 44

IV. RÉGION DU CENTRE-SUD **46**

1. COMMUNE DE DOULOUGOU 47
2. COMMUNE DE TOÉCÉ 49
3. COMMUNE DE BÉRÉ 51
4. COMMUNE DE BINDÉ 53
5. COMMUNE DE NOBÉRÉ 55

INTRODUCTION

Ce rapport s'inscrit dans la poursuite de la réflexion engagée au travers du rapport de capitalisation n° 5 consacré à la capitalisation du projet d'appui Appui au contrôle citoyen, à la redevabilité et à la transparence des dépenses publiques dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'eau potable et de l'assainissement. Il s'agit ici d'une synthèse des différents éléments d'appréciation des principaux acteurs concernés par ce projet mis en œuvre dans 20 communes du Burkina Faso. En rappel, le Laboratoire Citoyennetés a obtenu de l'UNICEF un financement pour la mise en œuvre, depuis 2013, d'un « Projet d'Appui au Contrôle citoyen, à la Redevabilité et à la Transparence des Dépenses Publiques de l'Education dans 20 communes du Burkina-Faso ». Ce projet fait suite aux résultats de l'étude nationale de traçabilité des dépenses publiques dans le secteur de l'éducation de base, selon l'approche PETS (« Public Expenditure Tracking Survey »).

La seconde phase du projet a, en plus de l'éducation, pris en compte les thématiques de la santé, de l'eau potable et de l'assainissement. Ces différentes thématiques constituent des services essentiels dont l'accès conditionne l'amélioration des conditions de vie des femmes et des enfants.

Le présent rapport fait ressortir globalement pour chacune des 20 communes concernées par le projet :

- l'appréciation générale que les acteurs font du projet ;
- les éléments de connaissance reçus grâce à l'action du projet ;
- les relations de collaboration entre les autorités communales et les services sectoriels ;
- les relations entre autorités communales, OSC et citoyens ;
- les suggestions pour la suite du projet.

I. RÉGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

1. COMMUNE DE OURI

L'appréciation générale du projet par les acteurs

Les informations recueillies auprès de l'ensemble des enquêtés de la commune témoignent non seulement leur adhésion au projet, mais aussi de l'importance qu'ils accordent à ce projet dans la mise en œuvre d'un développement local participatif. En effet, la démarche adoptée dans la mise en œuvre de ce projet a été plutôt bien appréciée par les acteurs. Dans la plupart des cas, les appréciations les plus positives portaient sur la formation, la collecte des données par les panélistes et le forum multi-acteurs. Des reproches se faisaient essentiellement sur la nature des personnes concernées par l'enquête.

Les éléments de connaissance reçus à travers les formations

La plupart des acteurs sociaux enquêtés se souviennent des formations dispensées. Ils affirment avoir reçu des éléments de connaissance suivants :

- La mise en œuvre des transferts
- Le principe de subsidiarité, d'équité, de transparence et de redevabilité
- L'implication des services bénéficiaires dans la mise en œuvre des activités
- La participation citoyenne dans la gestion des biens de la commune

Les relations de collaboration entre les autorités communales et les services sectoriels

Le projet a permis l'établissement de la confiance entre la commune et les services sectoriels. Pour les différents acteurs, le projet a été une opportunité pour non seulement clarifier et comprendre beaucoup de choses dans la gestion communale, mais également pour changer les mentalités.

> « Le *projet a brisé la barrière entre l'autorité et les services techniques » (services bénéficiaires, Ouri).*

Au cours de l'année 2015, les autorités affirment avoir plus collaboré avec les chefs des services sectoriels et les agents. Les acteurs des services sectoriels vont plus vers l'autorité pour demander des comptes, et celle-ci se rend disponible pour plus communiquer et surtout s'expliquer sur les difficultés qu'elle rencontre dans le cadre du transfert des ressources.

> « A*vec le projet, les gens ont compris le transfert. Le panel a permis de clarifier beaucoup de choses entre les services et la mairie. Le retard dans la livraison des matériels a été compris ainsi que le non-paiement des entrepreneurs. On a expliqué que les fonds de 2014 sont venus en 2015, donc la mairie ne pouvait pas payer les entrepreneurs. » (services municipaux, Ouri).*

Depuis la mise en œuvre du projet, les autorités travaillent sur la base des besoins qu'ex-

priment les services sectoriels. Elles ont rompu avec les manières traditionnelles et unilatérales de dotation des services publics en équipements et ressources octroyés. Selon les acteurs, cette situation a été possible grâce au forum multi-acteurs du projet, qui a été l'occasion pour les autorités administratives et les services bénéficiaires d'avoir un échange franc dans une visée d'amélioration du service.

> « Avant le *projet, il existait une collaboration entre la mairie et le CCEB. Par contre, ce qui est nouveau dans la commune, c'est que les directeurs d'école ont eu l'occasion d'exprimer directement leurs inquiétudes et besoins devant l'autorité » (services bénéficiaires, Ouri).*

- **Les relations entre autorités communales, OSC et citoyens**

Le projet a permis de réduire la séparation symbolique qu'il existait entre l'administrateur et l'administré. Les premiers notamment connaissent mieux leurs devoirs en matière de la gestion du service public communal, mais aussi leur positionnement par rapport aux autres acteurs.

Depuis la formation et à travers le forum, les panélistes (mais aussi les agents des services sectoriels) cherchent à s'impliquer dans la gestion des biens publics. Cette stratégie de contrôle citoyen pousse les autorités à adopter des attitudes de transparence dans la gestion. Les autorités se sentent aujourd'hui obligées d'être à l'écoute des OSC et des autres citoyens, parce qu'elles savent que les citoyens prennent connaissance de leurs droits et devoirs. Ce changement s'aperçoit à travers les actions posées de part et d'autres par les acteurs.

> « Lors d'une *session, quelqu'un a demandé comment se fait la répartition des carburants par la mairie. Ça nous a surpris, mais on s'est expliqué »(services municipaux, Ouri).*

- **Acquis de la mise en œuvre du projet**

Plusieurs types d'acquis ont été relevés par les acteurs interrogés :

- L'éveil de conscience
- Prise en compte des plaintes par les autorités
- Disponibilité des budgets alloués aux services sectoriels
- La mise du budget et autres documents à la disposition des citoyens

Exemple 1 : Cas de l'attribution des boutiques

« Pour attribuer les boutiques, la *mairie a mis en place une commission composée :*

- D'un représentant de la délégation spéciale ;

- Un représentant du chef de terre ;

- Un représentant du chef de village ;

- Un représentant de la coordination des jeunes ;

Du président de la commission des affaires économiques.

Ils ont d'abord procédé par des affiches et un communiqué sur la radio La voix des Balé afin de pouvoir toucher le grand nombre de demandeurs de boutique pour le dépôt des dossiers. A la réception de ces dossiers, la *mairie s'est retrouvée avec 50 dossiers pour 10 boutiques. Les autorités, pour se montrer encore plus transparentes dans le traitement de ces dossiers, ont proposé un tirage au sort. Par les mêmes canaux de communication, ils ont pu à nouveau informer la population de la date du tirage au sort. Ainsi, les tickets étaient numérotés de 1 à 50 et ceux qui donnaient droit aux boutiques étaient les numéraux de 1 à 10. C'est bien devant la commission que le tirage a été fait et validé. »*

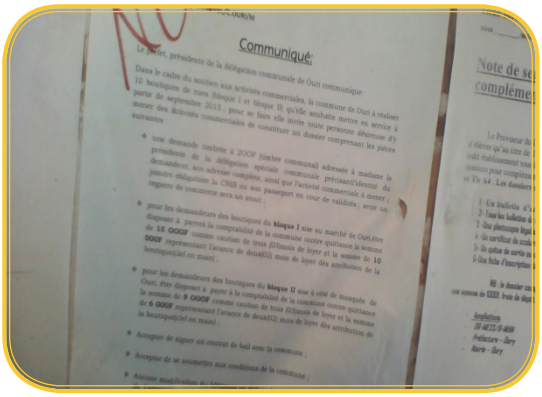

Communiqué

L'affiche sur l'attribution des boutiques, montrant l'effort de transparence de la part des autorités.

Exemple 2 : Cas concret de collaboration dans le domaine éducatif

« Il s'agit précisément du cas du village de Kouéna où il y avait une é cole de 03 classes avec un forage. L'Etat dans la réalisation de ces projets avait décidé de la construction d'un complexe éducatif plus un forage dans ce village. L'école primaire de Kouéna allait disposer de 02 forages pourtant certaines écoles de la commune n'en disposaient. Pour cela, la CEB et les autorités communales se sont concertés pour ramener le projet du deuxième forage dans une autre école. Elles ont de ce fait, adressé une lettre au Ministère. C'est bien à la faveur de cette collaboration que l'école primaire de Daplara a bénéficié d'un forge. »

Dans la même dynamique de collaboration, les autorités communales impliquent la CEB en cas d'obtention de financement pour la construction des infrastructures scolaires. « Si la mairie reçoit un financement pour la construction d'une classe X, elle fait appel à l'autorité compétente qui fait des propositions techniques pour la réalisation » (propos d'un enquêté)

Eléments relatifs à la pérennisation des changements

Dans la commune de Ouri, les acteurs affirment que le chemin de la pérennisation du contrôle citoyen est déjà tracé. Cela à travers des actions qui se sont déjà réalisées, l'éveil citoyen et la connaissance de la gestion des ressources.

> « Comme le changement a commencé, *ça va continuer. Avant on ne comprenait pas mais si on comprend maintenant, c'est que on va continuer toujours de comprendre. Les nouvelles autorités seront également informées du passé » (propos d'un enquêté).*

> « C'est parti pour être pour toujours. Les élus qui vont venir savent déjà qu'il ya des gens qui s'intéressent à la chose commune » (propos d'un enquêté).

Suggestions pour les prochaines phases du projet

- Prendre en compte les agents des services sectoriels
- Cibler et informer les enquêtés à l'avance
- Choisir les panélistes d'un bon niveau d'étude
- Revoir la période de l'enquête
- Observer une plus grande concordance entre les données du terrain et les données de la restitution

2. COMMUNE DE BOROMO

L'appréciation générale du projet par les acteurs

Les informateurs révèlent que le projet a été d'une grande importance dans la commune de Boromo. Il a permis aux acteurs de connaître leurs rôles et de situer les différentes responsabilités. Cependant, certains ont souligné le fait que les données recueillies lors de la phase de collecte comportaient des erreurs qui ont été corrigées lors de l'atelier de restitution et du forum multi-acteurs. S'agissant de la phase de collecte en particulier, les interviewés considèrent que l'intégration des élèves dans l'échantillon des personnes à interroger n'était pas pertinente.

Les éléments de connaissance reçus à travers la mise en œuvre du projet

Le savoir reçu par les acteurs tourne autour des points qui suivent :

- La connaissance des réalités du terrain
- La maîtrise du transfert de compétence
- Une meilleure compréhension des activités menées par la mairie

« Avant le *projet, je n'avais aucune idée sur la collaboration avec la mairie. Nous n'avions pas de renseignement sur le transfert. Aujourd'hui, tout est clair, et quelque soit le contenu du transfert de santé, je suis capable de comprendre.* »

- Suivre les ressources transférées à la mairie;
- Le contrôle citoyen

Les relations de collaboration entre les autorités communales et les services sectoriels

L'avènement du projet dans la commune de Boromo a été un moyen pour les autorités locales et les agents des services sectoriels de revisiter leur manière de faire et d'agir grâce aux connaissances reçues.

« Depuis *la mise en œuvre du projet, la collaboration entre la mairie et les CSPS est bonne. Si on se retourne en arrière, ce n'était pas le cas. Tout cela est lié au forum. Avant il n'y avait pas de visibilité dans la gestion.* »

Il a également été constaté une plus grande inclusion des services de la santé et de l'éducation. Pour le cas de l'eau et l'assainissement, les acteurs affirment qu'il n'y a eu de transfert des ressources que depuis 2012.

« L'atelier a permis de renforcer la relation avec les services sectoriels. Il a permis à certains de s'exprimer sur ce qu'ils ne comprenaient pas, de comprendre et de demander à la *mairie. L'atelier a également amené la mairie* à *s'expliquer sur ce qu'on lui demande* » (propos d'un enquêté).

Pour ce qui est de la santé, le comptable travaille avec les ICP sur l'expression des besoins matériels. La mairie met à la disposition de la santé un document sur toutes les rubriques des fonds alloués. Dans le domaine de l'éducation, c'est l'inspecteur et le gestionnaire de la CEB qui participent à toutes les phases de la passation de marché : l'expression des besoins, le dépouillement, la réception et le contrôle de la qualité.

Cette plus grande collaboration se traduit par une prise en compte des propositions faites par les services sectoriels.

« La *mairie invite dorénavant fréquemment le CCEB et le gestionnaire aux réunions qu'elle organise. On a reçu une fois des cahiers de présentation de mauvaise qualité. On a recueilli l'avis des directeurs d'école sur ces cahiers et ensemble, on a rejeté la commande.* »

- **Les relations entre autorités communales, OSC et citoyens**

Les relations entre les autorités communales et les citoyens ont changé d'abord grâce à la mise en place du panel à l'échelle de la commune.

« Le panel a servi de relais *au niveau des usagers en termes d'information, de sensibilisation pour faire changer les choses au niveau de l'éducation, de la santé et de l'eau. Le panel a servi d'interpellation et d'éveil citoyen. C'est un cadre qui permet de faire des critiques constructives pour le développement local* »(propos d'un enquêté).

Ensuite, le forum multi-acteurs a permis aux citoyens de faire face aux autorités et d'échanger sur les difficultés que rencontrent les populations dans la commune. Ces moments de rencontre et de partage ont permis à ces derniers de prendre conscience de leur droit de regard sur la gestion des biens publics.

Enfin, les témoignages recueillis concordent sur le fait que la commune semble aujourd'hui plus consciente de la nécessite de rendre des comptes, et ce quand même aucune action concrète de redevabilité n'a encore été mise en œuvre.

- **Acquis de la mise en œuvre du projet**

- L'éveil de conscience
- La prise en compte des recommandations formulées lors du forum
- La dotation en fourniture se fait à temps
- Renforcement des relations avec les services sectoriels
- Communication entre autorité et services sectoriels

- **Eléments relatifs à la pérennisation des changements**

Pour la pérennisation, les acteurs sont confiants quant à la poursuite des activités de contrôle citoyen. Beaucoup pensent que le chemin de la redevabilité et de la transparence est déjà tracé.

« Au niveau de la santé, on *n'est plus prêt à relâcher les acquis. Nous allons faire des plai-*

doyers pour que les choses continuent. A la mairie il n'y a pas que des élus, il y a des techniciens qui vont continuer le travail. Nous les agents de la santé, nous sommes optimistes. »

- **Suggestions pour les prochaines phases du projet**

- L'implication des acteurs à la base dans la conception de l'outil de collecte
- L'outil eau et assainissement était lourd
- Revoir le paiement des reliquats
- Cibler les personnes à enquêter à l'avance
- Intégrer les membres du panel dans le traitement des données

3. COMMUNE DE FARA

L'appréciation générale du projet par les acteurs

Les connaissances reçues lors des différentes phases du projet permettent aux acteurs de la commune de ne plus faire l'amalgame dans leurs rôles et responsabilités dans la gestion des biens. Les acteurs affirment être mieux outillés pour s'impliquer dans la gouvernance locale. Les limites soulevées concernent essentiellement la phase de collecte des données, et plus particulièrement sur le choix des panélistes (certains sont jugés comme n'ayant pas le niveau suffisant), la complexité des questions posées au regard du niveau des enquêtés, et, enfin, le choix des enquêtés.

Les éléments de connaissance reçus à travers la mise en œuvre du projet

Depuis la mise en œuvre du projet, les acteurs affirment avoir reçu des connaissances suivantes :

- La gestion des biens de la commune
- La transparence dans la gestion
- Le contrôle citoyen
- La redevabilité

Les relations de collaboration entre les autorités communales et les services sectoriels

Les autorités locales impliquent les services sectoriels notamment de la santé et de l'éducation dans l'expression du besoin communal. Il en est de même dans le contrôle de qualité. Dans la commune, les acteurs des services sectoriels disent désormais clairement exposer leurs problèmes aux autorités locales. Les échanges se font entre ces services et les autorités dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail. L'exemple suivant témoigne des avancées en matière de collaboration entre les autorités communales et les services de santé :

« C'est le cas de la dotation des CSPS en matériel. Le CSPS du village de Fara reçoit la même quantité de matériel (notamment les lits) que les autres CSPS de la commune. Les agents de la santé du CSPS du village de Fara ont posé le problème devant les autorités, qui répondent avoir fait un travail équitable. *Or, les besoins sont plus importants dans le CSPS du village de Fara que dans les autres. Les agents ont avancé des arguments sur l'affluence et la taille de population que le CSPS doit gérer, et c'est suite à ce débat que les préoccupations de ces derniers ont été prises en compte*. »

Les relations entre autorités communales, OSC et citoyens

Quelques acteurs de la société civile et panélistes de Fara s'accordent à dire que, depuis

la mise en œuvre du projet , les citoyens sont plus nombreux à s'intéresser aux activités de la commune.

« *Certains citoyens interrogent la commune sur la transparence dans la gestion des biens publics.* »

A titre d'exemple, les panélistes indiquent que des citoyens ont interpellé la commune sur la problématique de l'assainissement dans le village de Fara.

Du côté des autorités, les interviewés relèvent un effort pour « aller vers la population », notamment en matière de communication. La mairie a par exemple multiplié les communiqués à destination des administrés, afin de les inciter à avoir un regard sur la gestion communale.

- **Acquis de la mise en œuvre du projet**

- Le projet a mis fin aux préjugés que les gens se faisaient de la commune
- La mairie met les documents de la commune à la disposition des citoyens
- La compréhension du contenu des compétences transférées
- La mairie donne des informations à la population par le biais des radios
- La mise en place d'une commission de répartition des boutiques
- La publication des dotations

Exemple 1 : Affichage d'un document sur la gestion des ressources transférées

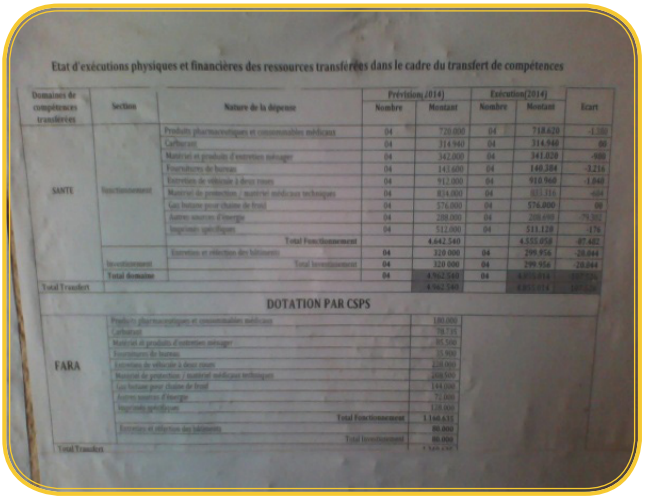

Etat d'exécutions physiques et financières des ressources transférées dans le cadre du transfert de compétences

Domaines de compétences transférées	Section	Nature de la dépense	Prévision(2014)		Exécution(2014)		Ecart
			Nombre	Montant	Nombre	Montant	
SANTE	Fonctionnement	Produits pharmaceutiques et consommables médicaux	04	720.000	04	718.620	-1.380
		Carburant	04	314.940	04	314.940	00
		Matériel et produits d'entretien ménager	04	342.000	04	341.020	-980
		Fournitures de bureau	04	143.600	04	140.384	-3.216
		Entretien de véhicule à deux roues	04	912.000	04	910.960	-1.040
		Matériel de protection / matériel médicaux techniques	04	834.000	04	833.316	-684
		Gaz butane pour chaine de froid	04	576.000	04	576.000	00
		Autres sources d'énergie	04	288.000	04	208.693	-79.307
		Imprimés spécifiques	04	512.000	04	511.120	-876
		Total Fonctionnement		4.642.540		4.555.058	-87.482
	Investissement	Entretien et réfection des bâtiments	04	320 000	04	299.956	-20.044
		Total Investissement	04	320 000	04	299.956	-20.044
	Total domaine		04	4.962.540	04	4.855.014	-107.526
Total Transfert				4.962.540		4.855.014	-107.526

DOTATION PAR CSPS

FARA	Produits pharmaceutiques et consommables médicaux	180.000
	Carburant	78.735
	Matériel et produits d'entretien ménager	85.500
	Fournitures de bureau	35.900
	Entretien de véhicule à deux roues	228.000
	Matériel de protection / matériel médicaux techniques	208.500
	Gaz butane pour chaine de froid	144.000
	Autres sources d'énergie	72.000
	Imprimés spécifiques	128.000
	Total Fonctionnement	1.140.635
	Entretien et réfection des bâtiments	80.000
	Total Investissement	80.000
Total Transfert		1.220.635

Exemple 2 : Affichage d'un document sur les dotations au bénéficie de deux villages (Nabou et Kabourou)

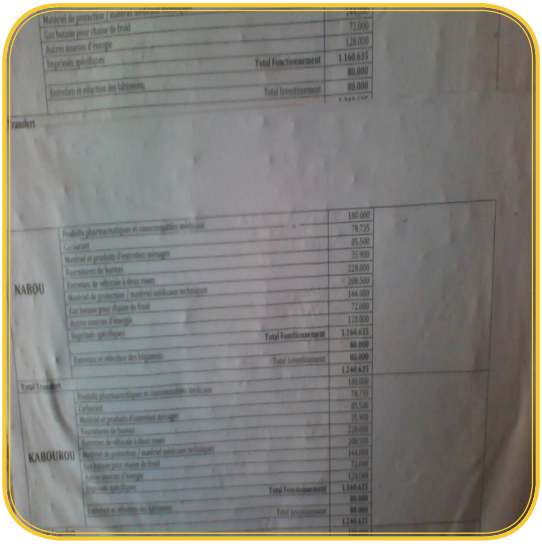

Matériel de protection / matériel médicaux techniques		144.000
Gaz butane pour chaine de froid		72.000
Autres sources d'énergie		128.000
Imprimés spécifiques	Total Fonctionnement	1.160.635
Entretien et réfection des bâtiments	Total Investissement	80.000
		1.240.635

Transfert

NABOU	Produits pharmaceutiques et consommables médicaux	180.000
	Carburant	78.735
	Matériel et produits d'entretien ménager	85.500
	Fournitures de bureau	35.900
	Entretien de véhicule à deux roues	228.000
	Matériel de protection / matériel médicaux techniques	208.500
	Gaz butane pour chaine de froid	144.000
	Autres sources d'énergie	72.000
	Imprimés spécifiques	128.000
	Total Fonctionnement	1.160.635
	Entretien et réfection des bâtiments	80.000
	Total Investissement	80.000
		1.240.635

Total Transfert

KABOUROU	Produits pharmaceutiques et consommables médicaux	180.000
	Carburant	78.735
	Matériel et produits d'entretien ménager	85.500
	Fournitures de bureau	35.900
	Entretien de véhicule à deux roues	228.000
	Matériel de protection / matériel médicaux techniques	208.500
	Gaz butane pour chaine de froid	144.000
	Autres sources d'énergie	72.000
	Imprimés spécifiques	128.000
	Total Fonctionnement	1.160.635
	Entretien et réfection des bâtiments	80.000
	Total Investissement	80.000
		1.240.635

- **Eléments relatifs à la pérennisation des changements**

Certains des interviewés ont indiqué ne pas trouver de signes de pérennisation dans les dynamiques constatées dans la commune. Les arguments alors avancés sont les suivants :

- Le non-fonctionnement des OSC
- A moyen-terme, les citoyens reviendront à leurs activités quotidiennes et s'intéresseront peu à la chose commune :

  « *Quant aux paysans, leur souci c'est de cultiver et de remplir les greniers et non de s'intéresser à la gestion communale »(propos d'un enquêté).*
- Certains panélistes se préoccupent peu de la mise en application des connaissances reçues.

D'autres interviewés relèvent cependant que les autorités locales n'ont guère le choix que de poursuivre dans cette dynamique de redevabilité, parce que le processus de la transparence et du contrôle citoyen est déjà enclenché.

- **Suggestions pour les prochaines phases du projet**

- Sensibiliser la population sur le regard citoyen
- Vérifier la qualité des données du terrain
- Faire comprendre le questionnaire par les panélistes

4. COMMUNE DE POUNI

L'intérêt des acteurs pour le projet et les éléments d'appréciation du projet

Les acteurs affirment que le projet leur a permis d'acquérir des connaissances, des documents et des guides. Ils ont pour la plupart apprécié la démarche adoptée dans la mise en œuvre du projet.

Les éléments de connaissance reçus à travers la mise en œuvre du projet

Les éléments de connaissances reçus les plus fréquemment cités sont :

- Le fonctionnement du conseil municipal
- Le fonctionnement du budget alloué à la commune
- La gestion des domaines transférés par l'Etat à la commune
- Les procédures de passation des marchés

A travers les informations recueillies auprès des panélistes et des services sectoriels, il y a eu une compréhension du transfert des compétences et sa mise en pratique réelle. Ce qui permet aux acteurs de savoir leurs rôles et responsabilités au niveau local.

Les relations de collaboration entre les autorités communales et les services sectoriels

Dans la commune, les autorités impliquent les services de santé et de l'éducation dans l'élaboration des besoins et le contrôle de qualité. L'autorité n'est plus le seul décideur selon certains, les services bénéficiaires participent aujourd'hui au développement local.

Voici un exemple donné par les panélistes de Pouni :

Dans le domaine de la santé : « Lo*rs d'une rencontre, les autorités ont fait une proposition de construction d'une grande pharmacie climatisée à l'exemple de celles des grandes villes comme Ouagadougou. Mais les ICP se sont opposés à une telle décision de l'autorité et ont proposé l'amélioration de celle qui existe déjà. Les autorités se sont pliées à cette dernière proposition.* »

Dans le domaine de l'éducation : « Le projet de construction de l'école primaire de Tita 2 a été ramené dans le village de Nabandélè. L'entrepreneur n'a jusque-*là pas commencé les travaux. Les OSC et la CEB ont interpellé les autorités sur la question et ça a été pris en compte.* »

A noter : la gestion du service de l'eau relève toujours de la direction régionale de l'agriculture et de l'hydraulique. Cela a été relevé et rappelé aux citoyens ayant participé au forum multi-acteur.

Les relations entre autorités communales, OSC et citoyens

A Pouni, il n'a pas été relevé de changements dans les relations de la commune avec les citoyens. Ce sont uniquement les panélistes et les services sectoriels, ou ceux qui ont participé au projet, qui approchent les autorités communales sur la gestion des biens communaux.

Acquis de la mise en œuvre du projet

- L'autorité s'explique sur le retard des dotations
- La mairie fait des affiches pour informer les citoyens
- La ponctualité des agents a été revue
- Depuis la mise en œuvre du projet, les acteurs trouvent une nette amélioration en matière d'investissement dans le domaine de la santé. Il s'agit notamment de la construction des latrines, l'électrification, la réfection de la PMH, la réhabilitation du CSPS.

Eléments relatifs à la pérennisation des changements

Les informateurs soulignent que le forum va contribuer à la pérennisation du projet. Mais ils disent que le projet doit être repris avec l'arrivée des nouveaux conseillers en majorité analphabètes.

Suggestions pour les prochaines phases du projet

- L'implication de la population dans le projet
- Mettre à la disposition de la population des moyens nécessaires pour faire le contrôle citoyen
- Le Laboratoire Citoyennetés doit plus motiver les services sectoriels pour l'application des connaissances reçues
- Revoir le niveau des panélistes
- Cibler les villages concernés par l'étude parce que certains ne disposent pas des infrastructures comme les latrines
- Recueillir l'avis des enseignants
- Etablir des questionnaires-type pour les illettrés
- Revoir le choix des enquêtés : « *Les enfants n'étaient pas en mesure d'apprécier la qualité des fournitures.* »

5. COMMUNE DE POURA

L'intérêt des acteurs pour le projet et les éléments d'appréciation du projet

Les informateurs de Poura ont trouvé pertinente la démarche adoptée dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet. Ils ont globalement apprécié la prise en compte des réalités du terrain par les panélistes. Pour eux, cependant, les temps de formation n'ont pas été suffisants pour bien assimiler toutes les connaissances à transmettre.

Les éléments de connaissance reçus à travers la mise en œuvre du projet

Les connaissances reçues les plus fréquemment citées sont :

- Les procédés de passation des marchés
- L'auto-évaluation
- Le contrôle citoyen
- La transparence dans la gestion des biens publics

Selon les informations recueillies sur le terrain, le projet a permis aux participants de prendre conscience de leur responsabilité dans la gestion des biens publics.

Les relations de collaboration entre les autorités communales et les services sectoriels

Dans la commune de Poura, les séances de rencontre entre les citoyens et les autorités ont permis d'exclure les intermédiaires et de redéfinir les liens de travail. Les besoins en santé et en éducation sont désormais exprimés par les agents. La mairie met à la disposition de ces services les ressources allouées aux différents services. C'est en fonction de l'enveloppe allouée à chaque département que la dotation se fait. Ainsi, les rubriques et les montants sont mis au préalable à la disposition des responsables des services.

« Le *projet a renforcé la nature des collaborations entre les acteurs. L'approche n'est plus la même parce qu'on n'est plus de simples observateurs. On a un mot à dire » (services bénéficiaires, Poura).*

Les relations entre autorités communales, OSC et citoyens

Depuis la formation et le forum, les citoyens disposent désormais d'éléments qui leur permettent de briser la barrière qui les séparait des autorités. Depuis lors, les différents acteurs tentent de jouer leur rôle dans la gestion des biens publics avec plus de transparence et de regard citoyen.

« Les OSC suivent de près tout ce qui se fait à la *mairie.* »

Acquis de la mise en œuvre du projet

- La mairie a changé sa perception des doléances des citoyens
- Les services sectoriels contactent la mairie pour avoir les ressources transférées dans les différents domaines
- La mairie donne des informations radiophoniques sur sa gestion
- La mairie a compris qu'elle a besoin de la société civile
- La mairie implique actuellement la société civile dans la gestion
- La mairie publie les fonds alloués
- La mairie tient une journée portes ouvertes

« La *mairie a organisé une journée portes ouvertes à laquelle les citoyens ont été conviés. Au cours de la cérémonie les autorités ont fait des exposés sur le fonctionnement de la mairie. Elles ont également expliqué le transfert des compétences et présenté les ressources allouées à la commune. La mairie a présenté à la suite de la cérémonie un bilan sur les activités réalisées.* »

Eléments sur la pérennisation des changements

Les acteurs de la commune de Poura évoquent un risque quant à la continuité du contrôle citoyen. Ils préconisent une reprise du projet à l'arrivée des nouvelles autorités. Toutefois, certains pensent que les acteurs sont mieux outillés et efficaces pour assurer la pérennisation des actions déjà menées.

« *L'administration qui va venir aura en face les gens plus efficaces. Ils ont déjà une connaissance sur la gestion.* »

Suggestions pour les prochaines phases du projet

- Associer les acteurs à la base dans l'élaboration des questionnaires
- Revoir le choix des enquêtés en ne prenant pas uniquement les femmes
- Le traitement des fiches d'enquête doit se faire sur place
- Les enquêteurs doivent être du domaine
- Revoir le choix des panélistes
- Faire la synthèse des données sur place

6. COMMUNE DE SIBY

Appréciations générales du projet

Dans la commune de Siby, les informateurs affirment que les formations reçues leur ont permis de revoir leur positionnement par rapport à la gestion des biens publics communaux. Ils relèvent cependant des limites quant aux outils qui ont été utilisés pour la collecte des données : ces derniers étaient trop difficiles à utiliser, et ils ne permettaient pas, selon eux, de recueillir toutes les préoccupations des populations.

Les éléments de connaissance reçus à travers la mise en œuvre du projet

Les éléments de connaissances reçus les plus fréquemment cités sont :

- La transparence dans la gestion des biens publics
- La redevabilité
- Le contrôle citoyen
- Le transfert des compétences

Les relations de collaboration entre les autorités communales et les services sectoriels

Les acteurs de la commune (mairie comme services bénéficiaires) relèvent un changement dans les façons de travailler. Depuis les formations, en effet, les services bénéficiaires disent aujourd'hui être mieux outillés pour comprendre les activités menées par la mairie.

« Avant, je ne comprenais rien dans le transfert des compétences, mais aujourd'hui, si les gens critiquent la mairie je leur explique comment les choses se passent. »

Les services sectoriels ne se contentent plus de recevoir uniquement la dotation de la mairie. Ils participent activement à toutes les phases de la passation des marchés en fonction de leur domaine. Toutefois, ces changements des modalités de collaboration sont davantage l'initiative des agents des services bénéficiaires, ce qui est parfois regretté.

« La *mairie doit faire des rencontres avec les acteurs sans attendre que les services sectoriels les approchent à chaque fois » (propos d'un enquêté).*

Pour ce qui est des dotations des écoles en fournitures, la CEB fait d'abord des propositions en fonction des effectifs des écoles. Elles seront par la suite transmises à la mairie, et en fonction du budget alloué la mairie lance la commande. Lorsque le fournisseur livre le matériel, le contrôle se fait en la présence du CCEB, du gestionnaire de la CEB, de la SG et du comptable de la mairie.

Au niveau de la santé, les besoins sont également exprimés par les ICP.

Mais dans l'ensemble, les acteurs déplorent le manque de transparence dans la gestion

des biens communaux. Selon certains interviewés, les autorités ne mettent pas le budget communal à la disposition des services sectoriels.

« Les ressources tombent à Siby mais on *n'a pas une idée sur ces ressources. La mairie ne communique pas, elle ne nous donne pas les lignes budgétaires.* »

« La *mairie approche les présidents d'AUE pour des renseignements sur les forages, mais la mairie ne fait pas de compte-rendu sur les ressources transférées en eau.* »

Les relations entre autorités communales, OSC et citoyens

Les acteurs de la société civile et certains citoyens interpellent régulièrement les autorités sur les problèmes que rencontrent les services sectoriels de la commune de Siby. Mais cela n'est pas le cas pour tous les citoyens. Beaucoup ne s'intéressent pas à ce que fait la mairie et ne s'attendent pas non plus à un retour de la part des autorités. Cela étant, certains exemples d'interpellations réussies sont donnés par les interviewés :

« A Siby, dans un village, il y avait une école primaire dont le local a été loué par la *mairie à un particulier. Dans ce même village, l'Etat a, par la suite, construit un complexe scolaire inutilisé appelé école D. Les citoyens se sont rendus chez le PDS pour lui proposer la délocalisation des élèves du local loué dans l'école D. Cette volonté citoyenne a été prise en compte par la mairie »*

Acquis de la mise en œuvre du projet

Les acquis relevés concernent surtout les relations de collaboration entre la mairie et les autres acteurs de la commune. Ces acquis peuvent être listés comme suit :

- La collaboration entre les services de l'éducation et de la santé avec la mairie
- L'amélioration de la collaboration entre la mairie et les présidents d'AUE
- La participation de la mairie dans l'organisation de l'OSEP
- Les citoyens viennent plus à la mairie pour des renseignements sur son fonctionnement
- La mairie organise un cadre de concertation communal (CCCo) deux fois par ans pour donner plus d'explication aux citoyens

Eléments sur la pérennisation des changements

En termes de pérennisation des acquis, certains acteurs évoquent une situation de risque avec l'arrivée des nouvelles autorités. Malgré cela, ils pensent que l'administration poursuivra son travail de redevabilité.

« Ce qui est sûr, *nous allons continuer toujours d'approcher la mairie pour exprimer nos besoins, nous n'allons pas abandonner.* »

- **Suggestions pour les prochaines phases du projet**

- Renforcer la formation des citoyens
- Revoir l'outil adressé aux enquêtés
- Revoir le niveau de formation des panélistes
- Revoir le choix des enquêtés, surtout les enfants

II. RÉGION DU NORD

1. COMMUNE DE OUAHIGOUYA

Appréciation générale du projet par les acteurs

Les acteurs de la commune de Ouahigouya affirment que le projet a été un cadre de rencontre et d'échange pour tous les acteurs qui interviennent dans la gestion des biens communaux. Il a par ailleurs permis aux acteurs de connaître leurs rôles et responsabilités.

Les éléments de connaissance reçus à travers la mise en œuvre du projet

Les informateurs ont exprimé une très grande satisfaction à travers des éléments de savoir obtenus lors de la mise en œuvre du projet. Les connaissances acquises les plus fréquemment citées concernent les thématiques suivantes :

- La redevabilité
- La communication
- Le renforcement de capacité dans le domaine des ressources transférées

Plus globalement, les formations ont permis aux différents acteurs (services sectoriels et OSC notamment) d'ajuster et de rectifier les actions entreprises devant l'autorité communale.

Les relations de collaboration entre les autorités communales et les services sectoriels

Depuis la mise en œuvre du projet, les autorités locales communiquent plus avec les agents des services sectoriels et leurs premiers responsables. Cette situation est liée aux échanges entre autorité et citoyens lors du forum multi-acteurs. Pour les agents des services sectoriels, ce moment de communication a été l'occasion d'évoquer les difficultés qu'ils rencontrent et d'interpeller l'autorité sur la délivrance des services publics locaux. Depuis le forum, également, les acteurs des services sectoriels disent mieux comprendre les autorités locales et leurs contraintes.

« Depuis *la mise en œuvre du projet, il y a eu un changement. Les autorités communiquent plus avec les acteurs des services sectoriels »(propos d'un enquêté).*

Par ailleurs, de manière générale, les services sectoriels sont impliqués dans la gestion des biens à travers l'élaboration des besoins et le contrôle de qualité. Cependant, les acteurs de l'éducation, de façon spécifique, disent être insatisfaits du degré d'implication des CEB dans cette gestion. Selon les autorités, cette implication moindre renvoie à un problème de texte. Il s'agit d'un décret qui prévoit uniquement la présence d'un représentant d'une circonscription d'éducation de base lors du dépouillement. Or, la commune de Ouahigouya en compte plusieurs. Ce qui pose nécessairement le choix du CCEB qui représentera les autres.

« Pour élaborer les besoins en matériel, la *mairie adresse une correspondance à la CEB*

et la CEB intervient auprès des directeurs d'école pour obtenir les différents effectifs par classe et par école. »

- **Les relations entre autorité communale, OSC et citoyens**

Le projet, conjugué à l'insurrection populaire, a donné particulièrement une place de choix aux OSC dans le système de gouvernance locale.

« *Avant on se regardait en chiens de faïence, mais avec le projet, on se rencontre et on échange.* »

- **Acquis de la mise en œuvre du projet**

- Les OSC ont interpellé les autorités sur un projet de hangar autour de la place de la jeunesse de Ouahigouya. A l'issue de la rencontre et en fonction des ressources argumentatives mobilisées par les OSC, les autorités ont abandonné leur projet.
- Les populations participent au conseil de la délégation spéciale.
- Les citoyens ont accès au budget communal.
- Le projet a permis à certaines OSC de se regrouper en réseau.

- **Eléments sur la pérennisation des changements**

Quant à la pérennisation, les acteurs y croient mais avec un renforcement de capacité des citoyens.

« N*ous, nous resterons sur notre position. Il y aura des hauts et des bas, mais la dynamique du contrôle social est déjà lancée.* »

- **Suggestions pour les prochaines phases du projet**

- Donner les moyens aux CCEB pour plus de collaboration avec leurs agents
- Elargir la base des acteurs à interroger

2. COMMUNE DE TANGAYE

Appréciation générale du projet

Les acteurs interrogés ont souligné la pertinence du projet dans leur localité à travers les connaissances reçues lors de sa mise en œuvre.

Les éléments de connaissance reçus à travers la mise en œuvre du projet

Les informateurs disent notamment avoir reçu des éclairages sur :

- La citoyenneté
- La bonne gouvernance
- Le contrôle citoyen
- La transparence dans la gestion
- Les domaines transférés
- La passation de marché

Les relations de collaboration entre les autorités communales et les services sectoriels

Dans la commune de Tangaye, les acteurs de l'éducation et de la santé sont impliqués dans toutes les phases de la passation des marchés. Sur la base du fonds alloué à la commune que le comptable de la mairie leur fait parvenir, ces services sectoriels élaborent leurs besoins en fonction de ces fonds.

Cependant, jusqu'à nos une incompréhension se constate dans l'implication du service de la santé. Il s'agit précisément d'une confusion de rôle et de responsabilité des acteurs locaux impliqués dans ce processus. Cela se constate au niveau de l'expression des besoins où les ICP renvoient la mairie au MCD et vice versa.

« L*a santé dit qu'elle ne relève pas de la mairie. Le premier transfert de fonds, le comptable a distribué les exemplaires des fonds alloués dans chaque service. La deuxième année certains CSPS ont refusé d'exprimer leurs besoins. Ils disent de contacter le MCD et le MCD dit de contacter les ICP.* »

Les relations entre autorité communale, OSC et citoyens

Les acteurs parlent aujourd'hui d'éveil de conscience populaire dans la commune de Tangaye. Cela remonte au forum multi-acteurs avec le débat et les prises de position où les citoyens n'ont pas fait du cadeau aux autorités. Elles ont été interpellées sur plusieurs points, notamment le manque de communication avec les services sectoriels, le retard en dotation, la non-implication des services sectoriels dans la gestion, les insuffisances de la gouvernance.

Les actions des citoyens nous ont interpellés sur notre manière de faire. Les acteurs n'ont pas manqué de soulever les insuffisances de la gouvernance. Ce jour-là, j'avais une rencontre à Ouahigouya et j'étais obligé de surseoir à ça pour m'expliquer sur certaines questions » (propos d'un enquêté).

Aujourd'hui, les acteurs de la société civile se disent impliqués par les autorités dans la gestion des biens communaux. Ils sont souvent associés aux différentes rencontres organisées par les autorités locales pour croiser les services sectoriels.

« *Aujourd'hui l'autorité en a conscience. Le devoir de rendre compte est une nécessité. Depuis le forum multi-acteurs, les uns et les autres sont plus regardants sur certaines choses. Au niveau de l'éducation, on est associé à certaines rencontres.* »

- **Acquis de la mise en œuvre du projet**

- La mise en place des cellules villageoises de communication, composées du chef de village, du CVD, de l'imam, du catéchiste, du pasteur, du représentant des jeunes et des femmes.
- En cas de délibération concernant un secteur d'activité, les acteurs concernés sont associés.
- La mairie de Tangaye a prévu l'organisation de l'EDIC.
- Les acteurs affirment qu'après le forum multi-acteurs du 07 octobre, les 14 CSPS avaient reçu des bouteilles de gaz.

Exemple 1 : Cas de transparence concernant l'attribution de boutiques

Ce cas porte sur l'attribution de 12 boutiques et 100 hangars. Pour montrer leur transparence dans l'attribution de ces boutiques, les autorités communales ont décidé de procéder par un tirage au sort le 23 janvier 2016 à 08h. Le conseil a d'abord fait une délibération sur la question. Les demandeurs de boutique étaient au nombre de 46 personnes et ceux de hangar, 165 personnes.

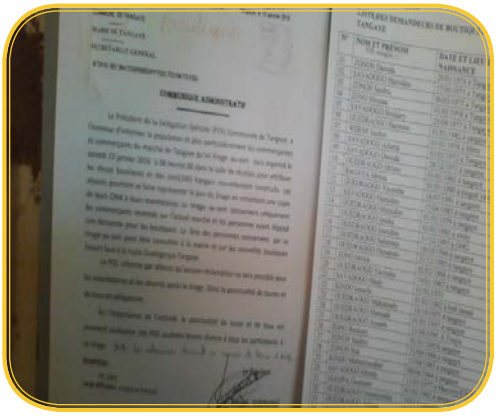

Eléments sur la pérennisation des changements

Les acteurs pensent que le chemin de la pérennisation est déjà tracé parce que les citoyens ont pris goût à ces nouvelles manières de faire.

Suggestions pour les phases suivantes du projet

- Impliquer plus d'acteurs dans le projet
- Mettre en place une cellule du Labo pour suivre le projet
- Recycler les acteurs qui ont déjà participé au projet
- Organiser un forum multi-acteurs chaque année

3. COMMUNE DE THIOU

Appréciation générale du projet

Le projet a été la bienvenue dans la commune de Thiou, selon les acteurs rencontrés. Ça a été un cadre pour les citoyens de comprendre leur rôles et responsabilités. Le projet a permis aux acteurs locaux de s'intéresser à la gestion des biens communaux.

« *Le projet* a été un cadre pour que les gens adhèrent à la gestion communale. C'est une *bonne chose, une bonne action » (propos d'un enquêté).*

Les éléments de connaissance reçus à travers la mise en œuvre du projet

Les informateurs ont félicité le projet pour les divers éclairages reçus au cours de sa mise en œuvre. Il s'agit bien évidemment des thématiques abordées lors de la formation et le débat lors du forum :

- Le contrôle social
- La redevabilité
- La communication
- Les compétences transférées
- L'organisation de la société civile

Les relations de collaboration entre les autorités communales et les services sectoriels

La mise en œuvre du projet dans la commune a permis aux administrateurs et administrés de se retrouver autour de la même table. Cela a réduit la méfiance qu'il existait entre les différents acteurs, et qui se traduisait par une faible collaboration. Le forum multi-acteurs a été un moment de compréhension qui a servi à introduire de la cohésion et à construire des collaborations entre les autorités et les services sectoriels.

Il découle de cette restauration du dialogue que les services sectoriels de la santé et de l'éducation sont impliqués dans l'élaboration des besoins, le dépouillement et le contrôle de qualité à travers leurs premiers responsables. Avant que les services sectoriels procèdent à l'élaboration des besoins, la mairie organise une réunion pour présenter le budget communal aux différents acteurs. Le comptable donne des explications nécessaires sur la compréhension du budget et c'est en fonction de ce qui est arrêté lors de la rencontre que les expressions de besoins seront validées.

Changement de la nature des relations commune/OSC et commune/citoyens

Les acteurs locaux interrogés affirment qu'aujourd'hui il y a une collaboration entre les OSC et les autorités. Les autorités impliquent les OSC dans certaines rencontres et les OSC,

à leur tour, les convient aux activités qu'elles organisent. Ces dernières se disent accompagnées dans leurs activités par les autorités.

« L'*administration organise des rencontres chaque trois mois pour parler de la vie communale. On invite les OSC lors de ces rencontres » (propos d'un enquêté).*

Plus généralement, les interviewés considèrent que ces changements touchent les citoyens de la commune. Selon eux, « *l'éveil des consciences commence à s'installer* ». Cela s'aperçoit clairement à travers le comportement des citoyens et la curiosité qu'ils développent autour de la gestion de l'autorité locale.

- **Les acquis de la mise en œuvre du projet**

- L'accessibilité du budget à la population
- Les OSC participent aux réunions organisées par la mairie
- Les gens se renseignent sur le retard des fournitures scolaires

- **Eléments relatives à la pérennisation des changements**

Les acteurs pensent que le processus de la pérennisation est déjà enclenché.

« A*Thiou, ici, si un gestionnaire essaie de faire comme dans le passé, il aura chaud. L'éveil de conscience ne peut pas venir du coup, mais à chaque fois les gens se posent des questions entre eux sur la gestion des autorités » (propos d'un enquêté).*

Mais les interviewés soulignent de nombreux exemples mettant en avant la préfecture.

« *En 2015, le préfet a parcouru l'ensemble des villages de la commune. Rien ne se fait aujourd'hui sans l'adhésion des citoyens.* »

Ce qui souligne, en creux, qu'ils perçoivent un risque d'un retour aux mauvaises pratiques lors de l'arrivée des nouvelles autorités communales.

- **Suggestions pour les phases suivantes du projet**

- Formation des acteurs de l'éducation et de la santé en procédure d'exécution de la dépense
- Il faut suivre le travail des panélistes sur le terrain
- Il faut revoir le choix des panélistes (niveau d'étude)

4. COMMUNE DE LÉBA

Appréciation générale du projet

Selon les acteurs interrogés, l'intervention du projet a permis à la population de s'intéresser à la gestion des biens communaux. Le projet a, selon eux,permis de mieux connaître certaines réalités du terrain et a amené les citoyens à savoir leurs rôles et devoirs.

« L*eprojet a adopté une démarche participative qui prend en compte les réalités du terrain. Le constat réel a été fait sur le terrain.* »

Les éléments de connaissance reçus à travers la mise en œuvre du projet

Les interviewés disent aujourd'hui être bien outillés dans les domaines suivants :

- La bonne gouvernance
- La transparence dans la gestion des biens communaux
- La redevabilité.

Les relations de collaboration entre les autorités communales et les services sectoriels

Les services sectoriels ont relevé un effort progressif de la commune pour les impliquer dans la gestion des compétences transférées. En témoignent, selon eux,les différents signes de prise en compte des suggestions faites lors du forum. Depuis la mise en œuvre du projet, les services sectoriels expriment leurs besoins auprès de la commune. Ils sont également impliqués dans toutes les phases de la passation des marchés les concernant.

« C*ette année, la mairie a détaillé les rubriques et chaque CSPS devrait tenir compte de cela dans ces expressions. On avait un problème de gaz, mais depuis juillet 2015, la mairie donne des gaz » (propos d'un enquêté).*

Les relations entre autorités communales, OSC et citoyens

Le projet a été une occasion pour les citoyens et les autorités d'échanger sur les détails de la gouvernance locale. Ce qui a instauré un climat de confiance. La transparence semble être davantage perçue comme un devoir et le contrôle social, comme un droit.

« L*e projet a permis d'instaurer la transparence dans la gestion. Présentement, il y a la communication entre les acteurs » (propos d'un enquêté).*

« *Il n'y a rien aujourd'hui de secret entre OSC et autorités. Les OSC étaient au cœur de tous les événements. Il y a des rapports francs.* »

- **Les acquis de la mise en œuvre du projet**

- La tenue de la troisième phase des forums de suivi citoyen (propos des acteurs).
- Les fonds alloués mis à la disposition des services sectoriels.
- La communication entre les différents acteurs au niveau communal.

- **Eléments relatifs à la pérennisation des changements**

Les informateurs se disent confiants quant à la poursuite des activités de redevabilité et du contrôle social.

« Les *gens ont l'esprit ouvert, ils ne vont plus se laisser faire comme avant » (propos d'un enquêté).*

« Les *gens veulent mieux suivre et mieux comprendre. Il n'y a pas cette autorité qui ne va pas respecter les OSC. C'est nous qui avons fait l'insurrection, c'est nous qui allons élire les nouvelles autorités. Ils n'auront pas autre choix que d'aller à notre sens » (propos d'un enquêté).*

- **Suggestions pour les prochaines phases du projet**

- Une autre formation sur la passation des marchés
- Impliquer les acteurs à la base dans les débats
- Mener les actions de sensibilisation.

5. COMMUNE DE ARBOLLÉ

Appréciation générale du projet

Les acteurs interrogés ont apprécié positivement le projet à travers les connaissances reçues et la démarche adoptée. Selon eux, le projet a permis d'améliorer le service public communal. Le projet a instauré une plus grande visibilité dans la gestion des biens et a permis aux autorités de s'améliorer sur un certain nombre d'insuffisances.

Les éléments de connaissance reçus à travers la mise en œuvre du projet

Les éléments de connaissances les plus fréquemment cités portent sur :

- La redevabilité
- La subsidiarité
- Le contrôle citoyen

Les relations de collaboration entre les autorités communales et les services sectoriels

Les autorités locales interagissent avec les services sectoriels dans la gestion des ressources transférées. Les autorités incluent les services de la santé et de l'éducation dans la gestion des ressources qu'elles reçoivent de l'Etat en fonction des domaines. Autorités et chefs de service échangent et s'accordent sur les manières de faire avant les expressions de besoin.

« Q*uand on reçoit les arrêtés de transfert interministériels, on convie les ICP et les CCEB. On échange et on s'accorde là-dessus.* »

Les interviewés affirment que la barrière qui existait entre les autorités communales et les services publics est définitivement levée. Ce qui explique l'implication des chefs des services dans certaines rencontres et sur certaines questions concernant leur domaine.

« Le*s gens considéraient la mairie comme un service à part. Aujourd'hui, avec le projet, les gens s'impliquent.* »

« Le*s fonds alloués à la réfection des bâtiments s'élevaient à 500 000 FCFA pour l'ensemble des 7 CSPS. La mairie a proposé 75 000 FCFA par CSPS, mais les ICP ont proposé d'aider d'abord les CSPS en difficulté avec les 500 000 FCFA, et les autorités ont approuvé l'idée.* »

Les relations entre autorité communale, OSC et citoyens

Les personnes interviewées considèrent que les citoyens de la commune de Arbollé avaient déjà un certain droit de regard sur la gestion de la commune. En attestent, selon elles, des contestations qui ont abouti au départ du Maire en 2012. La mise en œuvre du projeta,

elle, contribué à une plus grande implication effective de la population dans la gestion.

« Le*s gens ne se laissent plus faire comme avant. Les gens s'intéressent à la chose publique. Les gens cherchent l'information. Les autorités savent que la population à un œil sur leur action.* »

Concernant plus spécifiquement les OSC, les interviewés relèvent qu'elles ont plus de poids depuis la mise en œuvre du projet. Ils se disent être davantage impliqués dans la gestion des biens communaux.

« I*l y a certaines choses que nous ne savions pas. Aujourd'hui, depuis le projet, on sait comment ça se passe. Même si on n'est pas impliqué dans la passation des marchés on nous rend compte.* »

- **Les acquis de la mise en œuvre du projet**

- Les rencontres entre autorité et chef de service
- L'existence d'un cadre de concertation technique
- L'organisation de forum de reddition de compte
- L'implication des acteurs dans l'élaboration du PCD

- **Suggestions pour les phases suivantes du projet**

- Renforcer la compétence des acteurs
- Mettre en place un comité de suivi et évaluation dans chaque domaine(santé, éducation)
- Trouver un cadre de rencontre pour les panélistes
- Revoir les questionnaires

II. RÉGION DU CENTRE-OUEST

1. COMMUNE DE POA

Appréciation générale du projet

Dans la commune de Poa, les investigations du terrain laissent assez clairement percevoir que les autorités communales ont accordé une grande importance au projet de l'. Au-delà du fait qu'ils ont eu de grandes difficultés pour s'en souvenir, les activités de redevabilité et de transparence réalisées par ces derniers montrent leur intérêt pour ce projet. Il en est de même chez les autres acteurs de la commune (panélistes et services sectoriels).

Les éléments de connaissance reçus à travers la mise en œuvre du projet

De façon générale, les éléments de connaissance évoqués par les acteurs se présentent comme suit :

- La procédure de mise en pratique des ressources transférées
- La connaissance des compétences transférées
- La gestion des ressources transférées
- L'inclusion des services bénéficiaires du début jusqu'à la fin dans l'élaboration des besoins, les commandes, les contrôles et les renouvellements des marchés
- La connaissance des principes de redevabilité et de transparence
- La prise en compte par les autorités locales des points de vue et des besoins des services sectoriels

Les relations de collaboration entre les autorités communales et les services sectoriels

Les acteurs interrogés relèvent une plus grande inclusion des services sectoriels dans la gestion des compétences transférées. Cette inclusion se constate par les actions de la mairie dans l'identification des besoins de la commune. Pour ce faire, les autorités communales de Poa consultent au préalable les acteurs des services sectoriels concernés. Ces derniers définissent leurs besoins qu'ils soumettent à la commune afin qu'elle puisse en tenir compte dans le renouvellement des marchés. Dans le domaine éducatif, la CEB est impliquée dans toutes les phases d'achat des fournitures scolaires, c'est-à-dire depuis l'appel d'offres jusqu'à la réception.

« C'est la mairie seule qui s'occupait de la dotation des écoles en matériel, *mais, après la formation du projet, la CEB a été impliquée » (propos recueillis d'un entretien).*

Pour ce qui est du service de l'eau et de l'assainissement, c'est le point focal qui récence les besoins des populations pour le compte de la mairie. C'est ce dernier qui est également chargé du choix des zones prioritaires pour l'investissement communal. Dans le domaine de la santé, les interviewés relèvent la consultation des ICP pour la dotation des CSPS en matériel médical.

« Avant le *projet, la mairie n'impliquait pas les agents de santé dans les prises de décision » (propos d'un informateur).*

Les relations entre autorités communales, OSC et citoyens

Le forum multi-acteurs dans la comme de Poa a été une occasion pour les OSC, la population et les services sectoriels de prendre conscience qu'ils peuvent demander des comptes aux autorités de leur gestion des ressources communales et les stratégies adoptées pour les gérer. Il semble par ailleurs que le contrôle citoyenne soit plus perçu par l'autorité comme l'exercice d'une force mais plutôt comme un droit. Ainsi, les citoyens ont formulé plusieurs demandes auprès des autorités :

- Demande de compte-rendu sur la passation des marchés
- Demande de raisons de retard dans les investissements prévus, notamment dans le campement peulh de Poa
- Demande à propos du budget communal

Un autre fait de terrain atteste de la nouvelle impulsion de la commune en matière de contrôle citoyen.

« Il s'agit précisément du village de Loaga*, dans lequel une entreprise de construction d'école avait également en sa charge la confection des briques en ciment. Les manœuvres travaillant pour le compte de l'entreprise utilisaient un sac de ciment pour confectionner un nombre élevé de briques. Plus que ce que la norme préconise. Les citoyens qui regardaient avec attention le travail se sont rendu compte de la malhonnêteté des manœuvres. Du coup, ils ont demandé auprès des autorités l'arrêt des travaux sur le chantier.* »

Les acquis de la mise en œuvre du projet

Les acquis relevés par les acteurs sont :

- La livraison rapide des commandes faites par la mairie suite aux besoins exprimés par les services sectoriels
- L'amélioration en qualité et en quantité de fournitures demandées par les CEB
- L'affichage du budget communal à la mairie
- L'intéressement des citoyens au conseil
- L'augmentation de la cantine

Eléments sur la pérennisation des changements

A ce niveau, les acteurs affirment que le chemin de la redevabilité et de la transparence est déjà tracé dans la commune de Poa et sera consolidé par les actions des OSC, des services techniques décentralisés et déconcentrés. A cela s'ajoute l'éveil de conscience populaire et le goût pris de la transparence et de la redevabilité.

- **Suggestions pour les phases suivantes du projet**

- L'inclusion des instituteurs dans le projet
- L'élargissement de la population cible
- L'augmentation de la taille de l'échantillon
- L'accompagnement des élus locaux qui prendront les commandes des mairies après la Transition

2. COMMUNE DE KOUDOUGOU

Appréciation générale du projet

Pour les acteurs de la commune de Koudougou, le projet, selon eux, a permis l'instauration d'un dialogue communal, une fluidité de communication entre la commune et les citoyens et, chez ces derniers, une meilleure compréhension des droits et devoirs.

Les éléments de connaissance reçus à travers la mise en œuvre du projet

Les éléments de connaissance les plus fréquemment cités portent sur :

- Les principes de la bonne gouvernance
- Le contrôle citoyen
- La passation des marchés
- La redevabilité

Les relations de collaboration entre les autorités communales et les services sectoriels

Les informateurs affirment que le projet a permis une meilleure compréhension de la gestion des biens communaux. Depuis la mise en œuvre du projet, les services bénéficiaires collaborent davantage avec les services de la commune. Les agents des services déconcentrés et ceux de la commune partagent les informations sur le transfert des ressources et travaillent en commun dans l'élaboration des besoins, la passation des marchés, le contrôle de la qualité. Mais cette collaboration ne prend pas en compte les COGES et les APE, qui sont souvent en marge de la gestion des biens publics.

Les relations entre autorité communale, OSC et citoyens

Les OSC de la commune de Koudougou trouvent que le projet leur a permis de tisser des relations avec la mairie, même si ce constat vaut surtout pour les panélistes du projet. Ce qui, en termes de collaboration, a permis un changement dans l'organisation des services et de la manière de faire.

Les acquis de la mise en œuvre du projet

Les principaux acquis relevés par les acteurs sont :

- Les citoyens ont droit au budget
- La mairie a trouvé des gestionnaires pour les W.-C publics
- La mairie fait des affiches pour donner des informations aux citoyens

Eléments sur la pérennisation des changements

Les acteurs interrogés ne s'accordent pas sur la pérennisation des changements constatés. Pour certains, l'impact du projet ne sera perceptible que sur une longue durée.

« On *n'a pas eu le temps de constater le changement.* »

D'autres relèvent déjà un changement de mentalité suite à la mise en œuvre du projet.

« Le *projet nous a permis d'aller voir celui dont on a besoin.* »

« L*a perception des gens a changé après le projet. Par exemple, les gens témoignent qu'ils ne savaient pas que la gestion des ressources était difficile.* »

Les panélistes indiquent que les citoyens sont aujourd'hui mieux outillés et comprennent l'importance de leur rôle dans la gestion des biens.

« L*es gens comprennent mieux les choses […]. Le dynamisme va continuer.* »

Suggestions pour les phases suivantes du projet

- Mieux planifier les activités
- Faire des pré-collectes des données pour voir la qualité des données
- Etablir un questionnaire avec des questions plus ouvertes
- Rappeler les mêmes acteurs au moment de la restitution
- Etendre la formation aux leaders des villages
- Augmenter le nombre des panélistes
- Elargir le nombre d'acteurs

3. COMMUNE DE RÉO

Appréciation générale du projet

Le projet a été d'une grande importance pour les participants. Il a permis aux acteurs de mieux comprendre leurs droits et devoirs en tant que citoyens. Par ailleurs, certains acteurs affirment que le projet a permis de revisiter les connaissances en matière de ressources transférées.

« La formation *a permis à chacun de comprendre son rôle.* »

Les éléments de connaissance reçus à travers la mise en œuvre du projet

Les éléments de connaissance les plus fréquemment cités portent sur :

- La bonne gouvernance
- Les ressources transférées

Les relations de collaboration entre les autorités communales et les services sectoriels

Le projet a instauré un renforcement de collaboration entre les services bénéficiaires et celui de la commune. Les services sectoriels sont de nos jours impliqués effectivement dans la passation des marchés en fonction du domaine, et cela jusqu'au contrôle de qualité.

Le forum a notamment permis de briser la barrière qui se trouvait entre les services bénéficiaires et la mairie. Désormais l'administré et l'administrateur se réunissent pour les prises de décision.

« L*e forum a brisé la barrière entre l'administrateur et l'administré.* »

Les relations entre autorités communales, OSC et citoyens

Les panélistes indiquent que, depuis la mise en œuvre du projet, les citoyens s'inscrivent davantage dans un processus de dialogue avec les autorités. Ils sont également conscients de la méconnaissance ou l'ignorance qu'ils avaient sur la gestion des ressources avant le projet. Cela est, pour eux, un début d'éveil citoyen.

« Le *projet a permis aux gens de comprendre la réalité. Ça a permis aux citoyens de savoir comment fonctionnent les services sociaux de base. Par exemple, avant le projet, beaucoup ignoraient l'existence des services eau et assainissement* », ou encore : « Les gens comprennent, ils savent *pourquoi la mairie reçoit de l'argent* » et « *Le citoyen a droit de demander des comptes aux autorités* ».

- **Changement de la nature des relations commune/OSC et commune/citoyen**

- Désormais, les services bénéficiaires s'adressent à la mairie lorsqu'ils rencontrent un problème.
- Les COGES sont davantage impliqués dans les commandes au niveau de la santé.

- **Suggestions pour les phases suivantes du projet**

- Elargir la base des acteurs
- Revoir le questionnaire
- Revoir le choix des panélistes

4. COMMUNE DE KORDIÉ

L'appréciation générale du projet

L'intérêt des acteurs se mesure à travers les connaissances qu'ils ont de la mise en œuvre du projet.

Les éléments de connaissance reçus à travers la mise en œuvre du projet

Les éléments de connaissance les plus fréquemment cités portent sur :

- Le contrôle citoyen
- Les ressources transférées

Les relations de collaboration entre les autorités communales et les services sectoriels

Selon les acteurs interrogés, avant la mise en œuvre du projet, les acteurs des services bénéficiaires et la mairie ne se comprenaient pas sur certaines questions de la gestion. La collaboration était difficile entre ces acteurs. Mais, avec le projet, les choses se sont nettement améliorées. Il y a plus d'échange entre les acteurs, plus d'écoute et de compréhension.

Ce changement dans les modalités de communication a permis l'inclusion des services de l'éducation et de la santé dans la gestion des biens à travers l'élaboration des besoins, la passation des marchés, le dépouillement et le contrôle de qualité.

> *« Avant le forum, il y avait des difficultés de compréhension. Depuis la mise en œuvre du projet, on discute. La mairie nous demande d'envoyer les besoins au complet. »*

Le service de la mairie et les services bénéficiaires sont devenus des collaborateurs. Ils échangent régulièrement sur les questions du développement communal. Il n'existe plus de barrière entre ces services.

Les acquis de la mise en œuvre du projet

- L'affiche de la publication des marchés
- Une communication plus fluide entre les citoyens et la mairie
- Les services expriment davantage leurs besoins

Eléments sur la pérennisation des changements

Selon certaines personnes interviewées, la pérennisation des changements constatés

depuis la mise en œuvre du projet pourrait être mise en cause après la Transition, avec les élections locales et l'arrivée des nouvelles équipes municipales. Dans l'esprit des interviewés, c'est la période électorale même qui pourrait perturber les nouvelles modalités de contrôle citoyen mises en place pendant la période de transition, sous l'impulsion du préfet : il ne s'agirait pas d'agir au nom d'un intérêt commun, mais de certains groupes, ou certains quartiers, susceptibles de donner plus de voix aux candidats.

« L'esprit visant à satisfaire l'électorat peut perturber le contrôle citoyen. »

- **Suggestions pour les phases suivantes du projet**

- Outiller les panélistes pour plus de sensibilisation
- Moins de questionnaires
- Revoir le niveau de certains panélistes

IV. RÉGION DU CENTRE-SUD

1. COMMUNE DE DOULOUGOU

Appréciation générale du projet

Les acteurs rencontrés ont globalement accueilli et apprécié positivement le projet dans la localité, notamment la formation sur le transfert de compétences et de ressources, les forums multi-acteurs et les enquêtes menées par les panélistes.

Les éléments de connaissance reçus à travers la mise en œuvre du projet

Pour les acteurs rencontrés, Le projet a été d'une grande utilité car ils ont été éclairés sur :

- la procédure de transfert des ressources et des compétences dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'eau et de l'assainissement ;

- sur le devoir de la mairie de rendre compte de sa gestion à la population ;

- le droit de la population de demander des comptes à la mairie.

L'impact du projet sur la modification des perceptions, des pratiques de contrôle et d'exercice de redevabilité

En effet, avant le projet, plusieurs décisions étaient prises par la mairie à l'insu des bénéficiaires que sont les services sectoriels, d'où la primauté de la force publique. Les citoyens, eux, subissaient également les mêmes effets, d'où une certaine méfiance et une peur des administrés à l'égard de l'administration communale. Le projet est venu donc briser ces barrières.

L'inclusion des services sectoriels dans l'élaboration des besoins, les commandes, les contrôles et les renouvellements des marchés.

La mairie demande l'expression des besoins des services sectoriels et ils sont associés dans la passation des commandes, la réception du matériel et le contrôle de qualité.

« Nous sommes associés dans toute la chaine depuis la passation des marchés jusqu'à la vérification » propos du Major et la CCEB ; spécifiquement au niveau de l'éducation, « lors de la réception des fournitures, les parents d'élèves sont informés et même conviés ».

Changement de la nature des relations commune OSC et commune citoyen

La population de la commune côtoie facilement la mairie et participent aux activités communales. Les OSC se renseignent sur la gestion des biens et leur répartition.

Les acquis de la mise en œuvre du projet

- La facilité d'accès aux locaux de la mairie par les citoyens et de demander des explica-

tions sur certains dysfonctionnements ;

- Plus d'écoute des autorités communales à l'égard des populations ; **propos illustratif du secrétaire général par intérim** « une situation de dernière minute a été pris en compte par la mairie malgré qu'elle avait déjà bouclé son budget » ;

- La participation des citoyens aux sessions budgétaires mais sans droit de vote ;

- L'affichage des Procès-verbaux de délibération au niveau de la mairie

- La participation de plus en plus active de la mairie aux rencontres organisées par les syndicats.

Projet et pérennisation des changements

Les acteurs ont souhaité que les actions entreprises par le Labo Citoyennetés se poursuivent. Ainsi dans la perspective d'une pérennisation du projet, ils ont souhaité que les acquis engrangés par le projet dans le cadre de la délégation communale se poursuivront.

Suggestions

- Continuer à appuyer la commune pour une gestion transparente des ressources transférées ;
- Continuer à accompagner les secteurs bénéficiaires dans leurs démarches auprès de la mairie dans la gestion concertée des ressources ;
- Plaider auprès de la mairie ou au plus haut niveau pour revoir la procédure de correction des salaires pour éviter des déplacements coûteux aux agents ;
- Regrouper les populations pour passer l'information afin que plusieurs personnes aient accès à l'information;
- Mettre des engins à la disposition des panélistes pour les différentes sorties sur le terrain ;
- Revoir à la baisse au niveau le nombre d'enquêtés (panel);
- Prévoir des perdiems pour les participants déplacés pour l'entrevue ;

2. COMMUNE DE TOÉCÉ

L'appréciation générale du projet par les acteurs

L'ensemble des acteurs interrogés ont montré leur intérêt pour le projet. La formation sur le transfert des compétences a été un rappel des missions assignées à la mairie et aux citoyens.

Les éléments de connaissance reçus à travers la mise en œuvre du projet

- La procédure de passation de marchés publics
- L'effectivité du transfert des ressources et compétences plus précisément dans les secteurs de l'éducation et de la santé
- Les rôles des acteurs

Les relations de collaboration entre les autorités communales et les services sectoriels

Les acteurs locaux relèvent une mutation dans la collaboration entre les autorités communales et les services sectoriels. Elle se constate notamment à travers l'inclusion des services sectoriels et le recueil de leur point de vue dans la gestion. Aussi, les services sectoriels expriment désormais plus régulièrement et directement leurs besoins auprès de la mairie, alors qu'auparavant la mairie reconduisait juste les besoins antérieurs sans grande modification. Au niveau de la passation des marchés, les services bénéficiaires sont davantage impliqués dans le lancement des appels d'offres, des dépouillements, la désignation du candidat retenu, la réception et la vérification.

> *« […] Il y a le cas d'un fournisseur de fournitures scolaires qui a été sommé de remplacer les stocks reçus car non conformes à ce qui avait été arrêté comme besoins »*,ou encore

> *« Nous n'hésitons pas à nous référer aux normes en cas de faille relevée aussi bien dans l'expression des besoins que dans la réception du matériel. »*

Les services sectoriels ne sont plus considérés comme des ennemis. Ils participent autant que le service de la commune dans les prises de décision et ont droit de donner leur point de vue sur la gestion.

Les relations entre autorités communales, OSC et citoyens

Depuis la mise en œuvre du projet dans la commune, le positionnement des OSC est mieux accepté par les autorités. Elles sont par ailleurs davantage impliquées dans la gestion des affaires de la commune.

- **Acquis de la mise en œuvre du projet**

- Une facilité pour la population pour approcher les agents de la mairie et s'enquérir de certaines informations
- Une meilleure communication entre les agents de la mairie et les administrés, ce qui facilite d'ailleurs l'obtention de certains actes administratifs
- L'intérêt accru des populations et leur participation aux sessions budgétaires
- Une écoute plus attentive aux revendications des OSC. Par exemple, la mairie a fini par comprendre que les actions de certains syndicats ne visent pas à nuire à leurs actions mais, au contraire, c'est dans le sens d'aboutir à une bonne gestion des affaires communales.

- **Suggestions pour les prochaines phases du projet**

- Ne pas fixer la date des enquêtes pendant la saison pluvieuse car risque ne pas trouver d'enquêtés (exemple des femmes qui se lèvent de bonne heure pour aller à la cueillette)
- Dans le questionnaire, ne plus poser les mêmes questions déjà posées lors de l'enquête passée, de façon à ce que les populations ne soient pas incitées à « demander des comptes » sur les réalisations promises lors de la précédente enquête
- Impliquer les mêmes panélistes en cas de reconduction du projet
- Prévoir une prise en charge pour les panélistes déplacés
- Prévoir des attestations pour les participants
- Au niveau de la santé, élargir le nombre d'agents impliqués pour permettre que l'information arrive à un plus grand nombre de personnes
- Sensibiliser les CVD dans la diffusion de l'information à toute la population

3. COMMUNE DE BÉRÉ

L'appréciation générale des acteurs

Les acteurs de la commune ont une appréciation globalement positive du projet. Ils insistent sur la formation sur le transfert de compétences et de ressources, les forums multi-acteurs et les enquêtes menées par les panélistes.

Les éléments de connaissance reçus à travers la mise en œuvre du projet

- Les compétences transférées
- Le contrôle citoyen
- La redevabilité
- Le rôle et le devoir des citoyens

Les relations de collaboration entre les autorités communales et les services sectoriels

Les relations entre la mairie et les services sectoriels ont changé depuis la mise en place du projet. Comme dans les autres communes, cela se perçoit notamment à travers l'implication de ces services sectoriels par la mairie dans l'expression des besoins.

Les services bénéficiaires ont aujourd'hui la possibilité de refuser ou d'accepter le matériel non conforme fourni et cela est perçu par l'autorité comme un droit.

Les relations entre autorités communales, OSC et citoyens

La formation sur le transfert de compétences a permis aux citoyens, à travers les OSC, d'être confortés dans l'idée qu'ils ont le droit de s'intéresser de près à la gestion des ressources et compétences transférées à la mairie et même de demander des comptes sur la gestion. En retour, l'administration communale a pris au sérieux son devoir de reddition de comptes auprès de la population, ceci dans un souci de transparence.

Les acquis de la mise en œuvre du projet

- L'implication des COGES dans la réception des matériels par les services sectoriels afin qu'ils en prennent connaissance et donnent leur aval pour la validation
- La facilité d'accès aux locaux de la mairie – pendant les enquêtes menées par les panélistes – pour s'enquérir du budget, et, du côté des agents municipaux, un intérêt prononcé pour les thématiques abordées dans le cadre du projet
- Plus d'écoute de la mairie aux préoccupations des populations

- L'organisation par la mairie de journées portes ouvertes chaque année pour divulguer certaines informations clefs, pour exposer des documents

Suggestions pour les prochaines phases du projet

- Ouvrir la formation sur le transfert des compétences et les forums multi-acteurs et à un large public pour permettre une large diffusion sur la gestion des affaires communales par la mairie
- Elargir le rayon d'acteurs par exemple dans la passation des marchés publics pour plus de transparence
- Agrandir l'échantillon d'enquêtés afin de permettre aux panélistes, en cas de refus de certaines personnes, de pouvoir interroger d'autres personnes dans l'échantillon
- Prévoir des prises en charge pour les participants déplacés pour les entretiens

4. COMMUNE DE BINDÉ

L'appréciation générale du projet

Les personnes interviewées ont indiqué avoir apprécié le projet, notamment au travers des connaissances acquises par les formations.

Les éléments de connaissance reçus à travers la mise en œuvre du projet

- Les compétences transférées
- La méthode de gestion des ressources transférées
- Le contrôle citoyen

Les relations de collaboration entre les autorités communales et les services sectoriels

Le projet est venu redonner de la vitalité dans les rapports entre la mairie et les services sectoriels, d'une part, et entre la mairie et les citoyens, d'autre part. Ces rapports ont nettement été améliorés. En effet, avant le projet prévalait la volonté de la mairie d'imposer ses décisions aux services sectoriels « par la force », selon les interviewés. Aujourd'hui, il est relevé par tous une plus grande implication des services sectoriels, qui s'exprime au moment de l'expression des besoins, mais aussi lors de la passation des marchés publics.

> *« La CEB a été approchée par les agents de la mairie pour échanger sur l'insuffisance des ressources allouées aux fournitures scolaires ; la décision a été prise de commander et d'acheter les fournitures en fonction du budget disponible, avec les cotisations des parents d'élèves, pour éviter que tout repose sur la mairie ».*

Les relations entre autorités communales, OSC et citoyens

Les populations ont aujourd'hui un regard beaucoup critique sur la gestion des dépenses publiques et n'hésitent pas à interpeller les dirigeants de la commune sur les failles ou dérives relevées dans la gestion de la chose publique. Depuis l'avènement du projet, les prises de parole des citoyens, à travers les OSC, se font plus nombreuses, et certaines dénoncent une mauvaise gestion des dépenses publiques.

Les acquis de la mise en œuvre du projet

- La mairie est désormais plus attentive aux préoccupations soulevées par les citoyens
- L'organisation de sorties-terrain vers les populations pour faire le point sur les fonds reçus

- La facilité d'accès aux locaux de la mairie pour demander des informations ou effectuer des actes
- Une plus grande participation aux sessions budgétaires

Suggestions pour les prochaines phases du projet

- La poursuite des actions mises en œuvre dans le cadre du projet
- L'extension des sensibilisations à un grand nombre de personnes pour permettre que les informations soient mieux diffusées
- Réduire la longueur des questionnaires ou allonger le temps d'enquête
- Prévoir du carburant pour le déplacement des panélistes pour les enquêtes : « *Il est vrai qu'il y a un appui global pour les activités, mais on souhaiterait que le carburant soit prévu à part.* »
- Associer les techniciens aux formations des panélistes afin d'améliorer la qualité des travaux

5. COMMUNE DE NOBÉRÉ

L'appréciation générale du projet

Le projet a permis aux acteurs sociaux de se situer en tant que citoyen et de connaître leurs droits et devoirs.

Les éléments de connaissance reçus à travers la mise en œuvre du projet

- Le transfert des ressources
- Le contrôle citoyen

Les relations de collaboration entre les autorités communales et les services sectoriels

Les échanges avec les acteurs ont fait ressortir l'impact positif dans les rapports entre l'administration communale et les services sectoriel.

L'implication des services sectoriels par la mairie se constate notamment à travers une plus grande visibilité de ses actions auprès des responsables des services sectoriels.

> *« Le Major du CSPS de Nobéré a fini par comprendre […] car avant il pensait que la session budgétaire était une arnaque de la part de la mairie »*

En outre, cette implication découle de l'organisation de rencontres avec les services sectoriels, ce pour les informer sur la gestion des ressources publiques transférées. Il y a également, au niveau de la CEB, la participation au dépouillement et l'attribution de marchés publics, le refus par la CEB de réceptionner du matériel (fournitures, scolaires) non conforme à ce qui avait été arrêté initialement.

La redéfinition des relations de collaboration entre les autorités communales et les services sectoriels.

Les relations entre autorités communales, OSC et citoyens

Autrefois basés sur la suprématie de la force publique sur les administrés, les rapports entre la mairie et les citoyens ont beaucoup évolué positivement. Les citoyens hésitent moins à attirer l'attention de la mairie sur certaines situations, voire dénoncer les failles relevées dans la gestion des affaires communales. En retour, la mairie rend davantage compte de sa gestion aux administrés.

Les acquis de la mise en œuvre du projet

- La participation des COGES aux rencontres organisées par la mairie, mais pas encore effective pour les sessions budgétaires ;

- L'organisation de sorties-terrain vers les populations pour faire le point sur les fonds reçus
- Accès facile aux locaux de la mairie pour demander des informations sur les états budgétaires ou établir des actes administratifs
- Participation accrue des populations physiquement aux sessions budgétaires. Il faut préciser qu'avant le projet, la mairie ne communiquait pas sur la participation aux sessions budgétaires, ce qui a changé après le projet ;
- Plus d'écoute à l'égard des citoyens ; en effet, les citoyens ont compris le rôle de contrôle citoyen qui est le leur ; il faut souligner qu'en dehors des CVD, les populations elles-mêmes ne savaient pas qu'elles avaient le droit d'approcher la mairie pour s'informer.

Eléments sur la pérennisation des changements

Selon certaines personnes interviewées, la pérennisation des changements constatés depuis la mise en œuvre du projet pourrait être mise en cause après la Transition, avec les élections locales et l'arrivée des nouvelles équipes municipales.

Suggestions pour les prochaines phases du projet

A la fin des échanges, les acteurs ont fait des recommandations et/ou suggestions aussi bien en direction du LC que dans le sens d'améliorer les actions du projet en cas de pérennisation.

- Au niveau des écoles, prévoir des ralentisseurs pour la sécurité des élèves
- Revoir à la hausse le nombre de panélistes
- Améliorer la communication au niveau de la mairie pour informer davantage les populations lors des sessions budgétaires
- Que les marchés publics soient attribués à des fournisseurs ayant les capacités d'assurer les commandes à temps, en quantité requise et en qualité ; à ce niveau, les panélistes ont fait cas d'un fournisseur de fournitures scolaires qui aurait eu des difficultés de transport (panne de camion) ; ce qui a d'ailleurs amené l'APE à débourser de l'argent pour la commande de fournitures.
- Le COGES a suggéré le recrutement du personnel au niveau du CSPS pour l'assainissement.

Lab Citoyennetés

Comprendre pour Agir

Nos objets de travail

- La gouvernance politique et économique locale ;
- L'intégration sous-régionale ;
- L'équité dans les rapports de genre ;
- La gestion des ressources naturelles et foncières ;
- Le service public (santé, éducation, action sociale, état civil, assainissement…) ;
- L'appui-conseil aux OSC, aux collectivités territoriales et aux Institutions étatiques ;
- La facilitation, le plaidoyer et l'influence politique.

Ce document a été édité avec la contribution de l'UNICEF

unicef